

--- Traversez la rue d'Anjou pour longer la mairie construite en 2000 et vous rendre au point de vue d'où vous pouvez admirer la vallée de la Loire.

--- Par le passage piétonnier rejoignez la rue d'Anjou, traversez-la et prenez plus bas à gauche, dans la rue du «puits crotté».

-9- Ce puits qui se trouve à proximité du «Chaput» servait à l'abreuvement des bêtes qui, souvent, y laissaient leurs traces d'où le nom du «puits crotté»

-10- A l'intérieur de la cour du n° 1 vous apercevez à droite, encastrés dans le mur, les restes d'un ancien four. Celui-ci servait à la cuisson des macarons, gâteaux très prisés au cours de la fête locale de la Saint Pierre aux Liens.

-11- En bas de la rue de Verdun, sur l'angle de la maison de droite, reste fixée une plaque directionnelle.

--- Traversez à nouveau la rue d'Anjou et prenez le chemin des Rousselières.

-12- Sur votre gauche vous découvrez la vallée de la Loire.

--- Par le chemin piétonnier de Bellevue remontez dans le lotissement du même nom réalisé dans les années 1990.

--- Un passage étroit vous conduit à la rue Oger de l'Isle, ancien maire de la commune, puis à l'ancien presbytère.

En arrivant sur votre gauche, un puits garde encore le touret qui permettait de puiser l'eau.

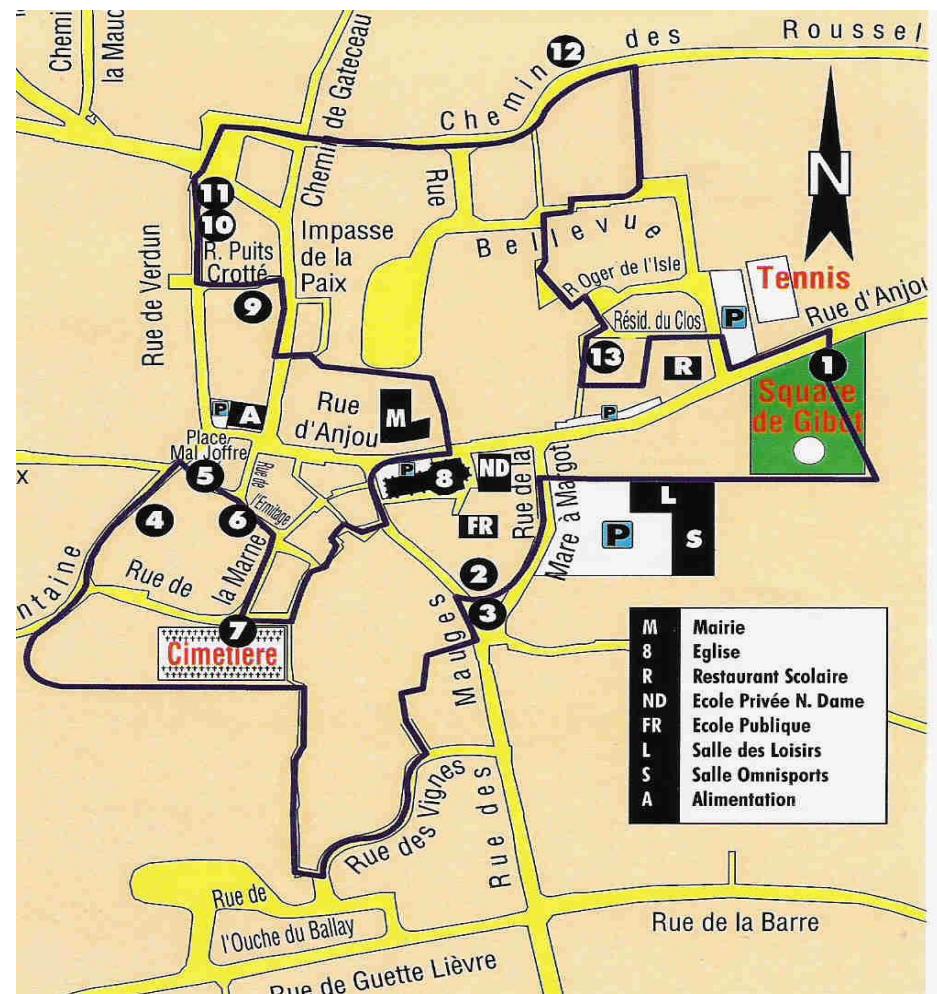
-13- Ce bâtiment de caractère a longtemps servi de demeure aux prêtres de la paroisse.

Sur la pelouse au centre de la cour, se dresse un cadran solaire.

A LA DÉCOUVERTE DU BOURG DE BOUZILLÉ

Circuit de 2,5 kms

Temps : 1 heure Balisage : bleu



(Ce circuit et cette fiche ont été réalisés par la commission municipale avec la collaboration de quelques habitants et du groupe «histoire locale»)

-- Quittez la cour du presbytère par le passage dans le mur d'enceinte et regagnez le point de départ par la Résidence du Clos qui jouxte le restaurant scolaire.

--Laissez la voiture sur le parking près du court de tennis.

-1- Traversez la RD 751 et engagez-vous dans le square de Gibot. Au centre de celui-ci se dresse la chapelle Ste Sophie ; cette chapelle funéraire fut édifiée en 1846 sur l'ordre de Luc-Jean de Gibot, seigneur de la Mauvoisière, pour servir de sépulture à sa femme, la Comtesse de Gibot.

Cette chapelle, de forme octogonale avec un dôme en verrière surmonté de la couronne comtale, renferme 24 alvéoles prévues pour accueillir les cercueils des membres de la famille et des serviteurs du château de la Mauvoisière.

A l'extérieur du parc, à l'angle Nord-Est, se dresse la maison du chapelain de la Mauvoisière. Celui-ci, employé par la famille de Gibot, devait assurer les offices et l'entretien de la chapelle Ste Sophie.

-- Quittez le square par le passage au fond du parc pour rejoindre les salles.

-- Dans la rue de la Mare à Margot se trouvent les écoles : école privée «Notre Dame», école publique «François Rabelais».

-2- Vous pénétrez ensuite dans la cour de l'ancienne école St Luc construite en 1925 par la famille de Gibot. Utilisé comme école jusqu'en 1990 ce bâtiment a été restauré pour servir de bibliothèque municipale.

-3- A l'extérieur de la cour se dresse le calvaire de Gibot. Celui-ci fut offert par les membres du conseil de l'époque en geste de défi vis-à-vis du curé et de leurs ennemis politiques. D'ailleurs sur le socle on lit cette inscription latine «in hoc signe, vincemus» qui signifie «par ce signe, nous vaincrons». Sur la face ouest du socle une borne IGN indique l'altitude - 82 m- du lieu par rapport au niveau de la mer.

--Traversez la rue des Mauges et engagez-vous dans le passage piétonnier qui conduit au récent lotissement des Vignes

--A travers les jardins rejoignez la rue de la Grand' Fontaine.

Cette rue était autrefois bordée de lavoirs et de fontaines qui servaient d'abreuvoirs ou de réserves d'eau utilisées par les tisserands. Ceux-ci comptaient parmi les nombreux artisans et commerçants (environ 90) qui exerçaient leurs activités et animaient la commune au milieu du siècle dernier. Un lavoir est visible à l'arrière de la maison du n° 7 de cette rue.

-4- A l'emplacement du portail du n° 5 de cette rue, se dressait «La Grand' Fontaine» démolie en 1969 pour permettre l'élargissement de la rue.

-5- Sur une partie de la place du Maréchal Joffre on trouvait un grand lavoir, supprimé en 1977, lieu de lessives et de rencontres des lavandières du secteur. Ce lavoir était alimenté par le «Chaput» qui traverse le bourg, des jardins jusqu'au chemin des Rousselières. Ce ruisseau est maintenant en conduite souterraine.

Cette place est bordée, sur son côté est, par une bâtie de caractère qui, de 1914 à 1924, était «l'Hôtel des Voyageurs».

-6- En remontant la rue de l'Ermitage, vous voyez sur votre droite un puits dans lequel les habitants du quartier venaient puiser l'eau potable.

-- Empruntez la rue de la Marne pour gagner le cimetière.

-7- C'est en 1850 que la commune choisit cet emplacement pour le cimetière. Le mur d'enceinte et la grille en fer terminés en 1874 ont permis d'empêcher la divagation des animaux entre les tombes.

Les ifs plantés en 1875 et régulièrement taillés par les employés municipaux font l'admiration des visiteurs. La croix centrale date de 1879 alors que le monument aux Morts a été érigé en 1920. Les niches taillées dans la haie étaient attribuées comme lieux de sépulture pour les nouveaux-nés et les enfants. Depuis peu certaines niches, situées côté est, ont accueilli le columbarium.

-- Quittez le cimetière, prenez à droite puis à gauche pour vous engager dans l'étroit passage qui mène à l'église.

-8- Suite à la destruction de l'ancienne église par le passage de la «colonne infernale» en 1794, il a fallu attendre 1826 pour voir terminée la première tranche de la nouvelle église. La seconde vint s'ajouter en 1864 alors que le clocher est venu achever l'ensemble en 1884. Depuis cette date l'église a conservé son aspect ; seuls des travaux de restauration ont été réalisés.